



Pere maniaco depressif réclame de l'argent qu'il avait donner

Par **doudou08**, le **27/04/2009** à **19:19**

Bonjour, je vous ecris pour savoir quelle reaction je dois adopter au tribunal pour cette situation suivante, mon pere est maniaco depressif, et ma mere a bout de nerf a decider de divorcer, et il s'en prend à elle ainsi qu'à moi-meme, il m'assigne en justice, pour récupérer de l'argent qu'il m'a proposé pour régler une dette à la banque il y a 7 ans, je ne lui ai jamais fait de mot disant que je lui devais, et que j'allais le rembourser, et à savoir que quand je lui proposais de lui rendre un peu d'argent, il n'accepte pas, c'était suivant son humeur et surtout si il est phase maniaque ou dépressive. Donc voilà je me demande qu'est ce je dois répondre au tribunal, car lui prend un avocat il se croit invincible avec sa maladie il se rend pas compte, ce qui est sur c'est que je veux pas lui rendre et que l'argent venait de son compte joins avec ma mere donc suis je obliger de lui rendre j en suis pas sur, aiguillé moi svp merci d'avance!!!!